

Candidature de Gilles Beauvais comme membre associatif au sein du jury du concours relatif au "Carreau" des Halles



Avec Bertrand Delanoë lors de la 1^{ère} fête du Jardin Extraordinaire

J'ai 53 ans, j'habite dans le quartier des Halles depuis 35 ans ; je suis marié et j'ai deux fils de 16 et 17 ans. Publicitaire

Je suis très engagé dans plusieurs associations du quartier à vocation citoyenne, conviviale, culturelle ou sociale, en tant que

- Fondateur en 1999 de l'association « Accomplir », pour renforcer la citoyenneté et développer la convivialité dans le quartier des Halles,
- Cofondateur de la chorale de rue des « Bachiques Bouzouks »
- Président et fondateur de l'association Paris des Halles,
- Webmaster du site Web Paris des Halles, lieu d'information sur le projet de rénovation des Halles, sans jamais mettre en ligne des documents confidentiels.
- J'ai participé à la rédaction de plusieurs articles parus dans la presse, sous mon nom,
- Cofondateur du collectif Paroles des Halles,
- Je suis à l'origine des fameuses fêtes du Pont des Arts, de l'organisation de vide-greniers, de la fête du Jardin extraordinaire...),
- Membre du conseil de quartier des Halles
- Je participe aux conseils de quartier, CICA et autres formes de démocratie participative,
- Je participe aux activités et soutiens des associations caritatives de quartier.

Mes fils, musiciens, fréquentent plusieurs équipements collectifs du Forum, la bibliothèque, la médiathèque, le gymnase, la piscine et le jardin Lalane ainsi que l'ADAC en leur temps. Je suis, comme la majorité des habitants de ce quartier et ma femme...(je vous passe le reste de la famille), un grand utilisateur de transports en commun et ...aussi de bicyclette.

Ceux qui me connaissent savent à quel point le projet de rénovation des Halles me passionne et quel a été mon engagement depuis six ans pour essayer, en participant à la concertation, de contribuer à sa réussite. J'ai activement suivi le projet depuis 2000, en participant à la quasi totalité des réunions, et j'ai toujours cherché à favoriser le débat entre les divers acteurs de la concertation, qu'ils soient riverains ou non :

- au sein de Paris des Halles
- et au sein du Collectif Paroles des Halles,
- et dans toutes les réunions publiques et démocratiques organisées par la mairie

Je suis très attaché à ce que le futur bâtiment réponde le mieux possible aux besoins de l'ensemble des usagers des Halles, qu'ils soient riverains ou qu'ils viennent aux Halles pour leur travail, leurs loisirs ou leurs achats : le projet ne sera vraiment réussi que s'il tient compte des attentes de tous et de chacun.

« toute ressemblance de cette candidature avec un texte déjà existant n'est pas fortuit »

Et surtout, car les motivations de cette profession de foi sont un peu courtes, je m'associe à celle, plus complète, qui nous est commune.

(Cf : Profession de foi commune au sein de « Paroles des Halles »)

Et notamment :

La présence d'un membre associatif n'est donc pertinente que pour se faire l'écho d'une diversité de points de vue que sa pratique de la concertation, de la vie associative et des usages du lieu lui auront permis d'enregistrer et, parfois, de mutualiser.

Il s'agit d'offrir un point de vue, reflet pluriel mais personnalisé, des attentes de chacun.

Il s'impose au membre du jury de ne pas laisser envahir ses réflexions par des obsessions ponctuelles qui pourraient l'amener à ne juger les projets qu'à travers le prisme de ses passions personnelles. Cela m'oblige donc à préciser, par souci d'honnêteté, mes positions de fond qui ont été constantes depuis le lancement de cette concertation.

Par souci de précision, voici nos positions qui ont été constantes depuis le lancement de cette concertation :

Dans notre travail préliminaire lors de la concertation, nous nous sommes opposé à toute « grille de critères » (surtout sans pondération), source de malentendus, de crispation et d'obsolescence rapide. Nous lui avons préféré une série de principes directeurs :

- Rééquilibrer les légitimes intérêts commerciaux au profit de tous (passagers, riverains, usagers, commerçants de proximité et employés du carreau) en faveur du développement des services « publics » culturels et d'équipement.
- Répondre au mieux et de façon pérenne aux économies d'énergie et limiter tout gaspillage : construction et aménagements « durables ».
- Développer l'accueil de populations « périphériques » dans un lieu de convivialité qui soit respecté pour sa générosité envers ceux qu'il reçoit. C'est la dimension métropolitaine.
- Affirmer que le geste architectural et audacieux ne renvoie pas seulement à l'ambition du projet et au souhait d'ériger un monument, mais qu'il est bien le prolongement symbolique de la volonté « politique » de donner du sens à ce lieu.
- Encourager les superstructures à entretenir ou à développer (par un refus de densification et une recherche de transparence) l'une des qualités actuelles du lieu : l'espace, l'aération, les perspectives et la luminosité qui mettent en valeur le patrimoine et inondent aujourd'hui les rues alentour.
- Equilibrer le désir de rapidité des voyageurs et l'aspiration à la flânerie des passants : privilégier les sorties directes et les accès visibles.
- Veiller à ce que le jardin reste un lieu de paix et de tranquillité, tourné vers les attentes d'usagers de tous âges, et ne soit pas asservi aux besoins du centre commercial.
- Encourager les jeux de lumières, jeux d'ombre et d'ouvertures au profit d'un repérage accru.
- Encourager la volonté municipale de réduction de la circulation de transit et d'aménagements pour de futures livraisons douces.

Ce n'est qu'en harmonie avec l'idée de durer et de créer des espaces à vivre pour les habitants du quartier, les chalands, les passants, les voyageurs et les salariés du site que le "geste" architectural tant attendu pourra éviter les catastrophes précédentes.

Et s'il est vrai que la rénovation du quartier dépasse largement les intérêts de ses habitants, elle ne sera qu'un échec sans leur adhésion.

Elle peut être une réussite avec leur enthousiasme.

Afin de prouver que notre candidature n'a rien à voir avec toute passion ou ambition personnelle, nous sommes plusieurs, de diverses associations, à proposer nos candidatures sous une même profession de foi.

Nous laissons, soit aux associations concernées (et après consensus), soit à la municipalité, la faculté de nous départager au mieux de l'intérêt commun.

Au delà, le candidat désigné s'engagera, au nom des mêmes principes, à se faire le récepteur puis l'écho de toutes les sensibilités, fussent-elles dissensuelles...